HYDERABAD – Secrétariat ACIG-GAC
Lundi 7 novembre 2016 – 11h00 à 11h30 IST
ICANN57 | Hyderabad, Inde

THOMAS SCHNEIDER: S'il vous plait prenez place, nous avons plusieurs autres points de notre ordre du jour. Merci beaucoup. S'il vous plait prenez place, nous allons passer à l'ordre du jour et aux points suivants de notre ordre du jour.

Je voudrais que l'on fasse une petite introduction par rapport à ce point. Nous avons ici le plaisir de vous présenter le nouveau médiateur, ombudsman, de l'ICANN, M Herb Waye.

Nous sommes très contents de vous avoir ici parmi nous, de vous voir un peu ici présent. Il va nous dire ce qu'il fait et où le trouver.

HERB WAYE: Merci beaucoup. Je vais me mettre debout pour que vous puissiez me voir. Merci beaucoup, c'est un plaisir pour moi d'être ici et de rencontrer les membres du GAC.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Je vais me présenter. Et j'apprécie que vous me consacriez quelques minutes de votre temps. J'ai travaillé dans le bureau de l'ombudsman de l'ICANN pendant 10 ans. Donc je connais bien tout le fonctionnement de l'organisation.

Ma trajectoire est plutôt liée à l'application de la loi, mais j'ai également été professeur, enseignant à l'université au Canada. À l'université de droit.

Mon expérience dans le domaine de l'application de la loi me donne une bonne expertise en matière de règlements de litiges et d'application de la loi.

Le rôle de l'ombudsman à l'ICANN va au-delà de l'application des mécanismes de responsabilité dans la structure de la communauté. Bien sûr, il s'agit d'une grande partie des mécanismes de responsabilité, mais l'ombudsman a aussi un rôle important au sein de la communauté. Et c'est pour cela que je tiens à faire en sorte que la plupart des gens de la communauté puissent me connaître. Parce que la communauté est basée sur les relations, et quand ces relations commencent à être dysfonctionnelles… Le conflit naturel est quelque chose de positif car il peut aboutir à améliorer les choses.

THOMAS SCHNEIDER: Chers collègues dans le fond de la salle, s'il vous plait je vous demande de faire silence pour que l'on puisse faire notre réunion.

HERB WAY: Je pense qu'il est très efficace d'utiliser le bureau de l'ombudsman comme une ressource, pour essayer de résoudre les conflits bien en amont.

Pendant mon mandat, nous allons promouvoir le respect du nouveau code de comportement. Et en ce qui concerne les comportements, ce code de conduite s'applique à la communauté, au personnel et à tous les membres de cette communauté. Donc je voudrais que vous consacriez quelques minutes à lire ces codes de conduite.

Si vous avez des questions, je vous prie de me les faire parvenir. Mon bureau est ouvert pendant toutes les réunions de l'ICANN, sinon vous pouvez me retrouver en ligne. J'ai un site web qui est lié directement au site web de l'ICANN. Mais j'ai un bureau qui est au fond du Lobby, et je vous invite à passer par mon bureau. Je suis assez bavard, je n'ai aucun problème à vous rencontrer pour que l'on parle des sujets qui vous tiennent à cœur.

Donc n'hésitez pas à me voir. J'ai des gâteaux de maple du Canada. Et je remercie encore une fois les membres du GAC et le

président de m'avoir invité à vous parler. Et c'était un plaisir que de vous rencontrer aujourd'hui.

THOMAS SCHNEIDER: Vous n'auriez pas dû parler des gâteaux parce qu'il n'y aura personne dans la prochaine séance… Merci beaucoup.

Maintenant je parle de manière plus sérieuse. Je vous remercie d'avoir parlé du code de conduite. Je pense que c'est important que l'on sache que cela existe pour savoir comment nous devons… Le code de conduite qui doit être respecté et qui a été lancé par notre PDG.

Nous savons qu'il y a beaucoup de diversité, il y a beaucoup de cultures différentes, et c'est toujours un défi que nous devons relever pour pouvoir mieux se comprendre les uns aux autres. Et le respect d'un code de conduite est un élément essentiel.

Vous savez maintenant où se trouve le bureau de l'ombudsman, vous savez que vous pouvez le contacter en ligne entre les réunions.

Merci beaucoup et j'espère que nous allons poursuivre ces échanges avec l'ombudsman.

Très bien, maintenant nous allons retourner à notre point de l'ordre du jour numéro 20 sur le secrétariat et le financement de

notre secrétariat. C'est un élément clef que nous devons connaitre de manière très claire parce que nous sommes à un stade critique.

Certains d'entre vous connaissent la situation. Il y a quelques années, nous avons eu une longue discussion par rapport au secrétariat. Les services de secrétariat étaient assurés en tant que complément du soutien que nous recevons de nos collègues du personnel de l'ICANN, et ces services de secrétariat étaient assurés par un membre du GAC à l'époque. Et ensuite nous avions décidé que nous allions changer cela et des donateurs se sont engagés à financer un service de secrétariat plus important pendant 5 ans. Cela représente un montant significatif. Le Brésil, les Pays-Bas et la Norvège y ont participé. C'était les trois donateurs.

Nous sommes tous satisfaits de l'excellent soutien que nous avons reçu par l'ACIG, notamment par Tom, qui est le plus visible, parce que c'est lui qui s'occupe de tout pendant les réunions, mais il y a aussi Tracy et Michelle qui travaillent un peu plus en coulisse. Il s'agit d'un partenariat excellent, entre le soutien que nous recevons de l'ICANN et le soutien que nous recevons de l'ACIG.

Il n'y a pas suffisamment de mots pour les remercier des services qu'ils nous fournissent. Et nous en avons parlé avant par rapport

à cela. Et je pense que la demande est très importante en ce qui concerne le soutien de la part de l'ACIG.

Et la situation est la suivante. Ces 5 années qui se sont écoulées pendant lesquelles les donateurs ont financé les services de secrétariat, donc ces 5 années se sont écoulées. Et pendant un moment, on sait déjà depuis un moment que cette charge doit être partagée par d'autres donateurs. Il n'est pas faisable que ces trois donateurs puissent continuer à financer tout le travail de l'ACIG.

Voilà la situation où nous en sommes. Nous avons annoncé cela il y a au moins un an. Et nous avons eu certains pays, qui sont membres du GAC, qui se sont engagés à rejoindre le groupe de donateurs. Nous savons qu'il y a un certain nombre d'autres pays qui sont en cours de travailler, qui travaillent en ce moment sur cette question, qui réfléchissent à cette question.

Mais jusqu'à présent, nous n'avons pas suffisamment d'engagements en termes financiers, en noir et blanc, pour que nous puissions assurer un financement stable du secrétariat à long terme.

Et dans cette situation, le contrat actuel que nous avons avec le secrétariat, un contrat signé entre l'ICANN et l'ACIG – parce que le GAC n'a pas d'entité légale ou juridique, n'a pas de personnalité juridique pour pouvoir signer un tel contrat, donc

ce contrat est signé entre l'ACIG et l'ICANN, mais l'argent ne vient pas de l'ICANN, l'argent vient des trois donateurs et des autres donateurs qui n'ont pas signé encore, qui ont rejoint le groupe de donateurs – donc le contrat arrive à expiration 20 ou 30 jours après la réunion de juin de l'année prochaine et nous n'avons pas suffisamment d'argent pour assurer les services jusqu'à cette date-là.

Nous devons donc décider dans les plus brefs délais comment nous allons gérer cette situation après le mois de juin de l'année prochaine. À savoir, nous devons voir d'où nous allons obtenir l'argent pour financer les services.

Il s'agit d'une question fondamentale. Et du point de vue personnel, en tant que Président du GAC, je peux vous dire que le soutien que nous recevons est tout à fait clef. L'équipe de direction reçoit un soutien qui est extrêmement nécessaire. Je crois que vous êtes conscient de l'importance que cela représente pour nous d'avoir ce financement pour que le service puisse être assuré.

Je ne suis pas sûr de comment nous allons pouvoir assurer la qualité du travail que nous faisons au niveau des processus et au niveau du fond des questions que nous traitons. Nous avons besoin de savoir dans les plus brefs délais de combien d'argent nous disposons pour les années à venir afin de pouvoir établir

un nouveau contrat ou de renouveler le contrat existant. Il nous faut savoir donc si nous allons recevoir un financement et quel en sera le montant.

Donc j'invite à ceux qui souhaitent, donc en parler à votre hiérarchie par rapport à la possibilité de financer ce service. Je sais que ces procédures sont compliquées, qu'il faut convaincre notre hiérarchie du besoin de ce type de financement dans le cadre de budgets qui sont de plus en plus réduits. Je sais que c'est difficile, mais essayons d'y réfléchir, essayons de parler avec nos hiérarchies.

Dans mon cas, le Président de la Suisse a envoyé une lettre à tous les ministres qui travaillent avec l'ICANN pour les encourager ou les inviter à analyser la possibilité de contribuer au financement. Pour le moment mon pays a accepté de contribuer à ce financement. La Commission Européenne, le Pérou, la Belgique, viennent de m'informer aussi qu'ils pourraient contribuer avec une partie du financement. Voilà la situation, où nous en sommes.

Il est urgent que l'on arrive à une définition par rapport à cela. Autrement, nous allons devoir arrêter les services du secrétariat à partir du mois de juin. Donc si nous avons votre approbation, au mois de mai, ce serait peut-être trop tard, parce qu'il nous faut le financement avant. Non seulement au mois de mai, mais

plutôt avant. Ces processus sont longs et donc il nous faudrait savoir au moins à la fin de l'année où nous en sommes par rapport à cette question.

Permettez-moi de passer la parole à Tom, pour qu'il nous parle un petit peu, pour qu'il apporte des éléments supplémentaires à cette question.

TOM DALE: Merci Thomas. L'ACIG n'a pas de commentaire à faire par rapport au financement. Il s'agit, c'est aux membres du GAC de résoudre cette question.

Nous souhaitons apporter quelques éléments par rapport au contrat actuel. Comme Thomas l'a dit, le contrat existant arrive à expiration le 30 juillet en 2017, c'est-à-dire 3 semaines après les réunions de l'ICANN. Et il est important que l'on puisse savoir ce qui va se passer avec le contrat pour finaliser les différents documents relatifs à la réunion.

Il n'y a pas de négociation pour étendre ou prolonger ce contrat ou pour un nouveau contrat. Et il parait qu'au moment où je vous parle, il est peu probable qu'il y ait des négociations qui vont commencer.

Nous souhaitons préparer une stratégie, une stratégie de sortie du GAC, un GEXIT. Et je pense qu'il est assez évident que l'ACIG

ne souhaite pas quitter le GAC. Les services… Nous sommes très engagés vis-à-vis du service que nous assurons pour le GAC et nous sommes, cela nous plait de travailler pour vous. Et parfois on s'amuse même.

Du point de vue professionnel, nous devons penser déjà, réfléchir à une stratégie de sortie si le contrat n'est pas renouvelé. Nous essayons de préparer cette stratégie pour que l'ICANN en tienne compte pour l'ICANN 58, au cas où un nouveau contrat ne serait pas signé.

En ce qui concerne cette stratégie de sortie, tout d'abord il faudrait voir, préparer en détail, un bilan du travail qui a été fait par l'ACIG afin que le GAC puisse établir la priorité par rapport à ces différentes ressources. Y compris les réunions du GAC, les réunions de haut niveau, la planification, le soutien, le soutien aux dirigeants du GAC, c'est un travail assez important et les révisions, et la participation à plusieurs groupes intercommunautaires et groupes ad hoc au nom du GAC.

Nous allons préparer une évaluation du travail estimé qui devrait être réalisée dans l'avenir, justement pour que le GAC puisse établir des priorités, si cela est nécessaire.

Nous allons participer également à une évaluation par rapport au travail qui est fait dans les différents groupes de travail, y compris la participation du GAC dans l'ATRT3, la révision sur la

transparence et la responsabilité numéro 3, et finalement, le soutien du GAC au sein de la communauté habilitée. Nous voyons qu'il y a un nouveau groupe de tâches que le GAC devra entreprendre.

En ce qui concerne les négociations par rapport au contrat, l'ACIG est prêt bien entendu à entamer ces négociations dans les plus brefs délais. Nous sommes flexibles, mais nous attendons donc des réponses en ce moment.

Est-ce que nous pouvons passer à la diapo suivante ? Merci.

Vous voyez donc dans ce nuage l'ensemble de tâches que nous menons à bien pour le compte du GAC. Et c'est une présentation de tout le groupe, de toute l'équipe qui travaille pour vous, comme vous le voyez. Michelle, Tracey et moi-même, nous engageons beaucoup d'efforts pour accompagner le travail du GAC.

Je ne sais pas si Tracy a davantage de commentaires à faire.

TRACEY HIND: Merci beaucoup Tom. Mon commentaire est lié à ce sujet, bien sûr, mais porte notamment sur un commentaire fait par Tom qui a dit qu'il fallait quand même que nous puissions parvenir aux besoins de nos familles et qu'il nous faut des définitions dans les plus brefs délais.

En ce qui concerne les nouveaux contrats, j'aime beaucoup travailler avec vous, mais je vais démissionner, j'ai démissionné. Ce sera ma dernière réunion. Et malgré cette démission de ma part, j'espère que vous allez continuer à financer le secrétariat pour que ce secrétariat puisse continuer à travailler pour vous.

J'aurais aimé continuer à travailler avec vous, mais il faut subvenir aux besoins de ma famille et j'ai trouvé une autre opportunité très intéressante. Je voulais juste partager cela avec vous. Ce sera ma dernière réunion. Je vous remercie, je remercie à tous ceux qui ont travaillé avec nous. Et j'espère que vous arriverez à des résultats très positifs dans l'avenir, même si c'est sans moi.

THOMAS SCHNEIDER: Merci beaucoup Tracey. Je n'ai pas parlé aux membres du GAC par rapport à ce que je vais vous dire, mais je sais que nous allons tous regretter votre absence. Nous comprenons tout à fait votre décision, nous la respectons et, bien sûr, vous allez nous manquer, votre travail va nous manquer, un travail extrêmement professionnel, et très efficace. Vous allez nous manquer en tant que personne, une personne très agréable et très respectueuse.

Merci beaucoup des services que vous avez assurés pour nous. Vous allez nous manquer. Et si vous avez besoin de références, je

pense que l'on serait tous ravis de vous en fournir. J'espère que nous allons nous croiser, que nos chemins vont se croiser dans un futur proche.

Merci beaucoup.

Nous allons maintenant prendre un peu de temps dans la prochaine séance parce que cette question est vraiment importante. L'Espagne, les Îles Cook, la Norvège.

ESPAGNE: Merci beaucoup. Je voudrais être précise et utiliser les mots corrects, alors je vais parler en espagnol. Je vous prie de mettre vos casques.

Tout d'abord, j'aimerais remercier Tracey de son travail, de son dévouement au GAC et vous dire qu'il y a beaucoup de travail que vous ne voyez pas. Mais ici, depuis notre poste nous pouvons bien le voir. Beaucoup de travail pour les préparations des réunions, pour le président et les vice-présidents, beaucoup de travail au niveau de la communication avec les autres groupes de l'ICANN, et à cet égard, Tracey a été spécialement dévouée et son travail nous a beaucoup aidés. Moi, personnellement elle va me manquer, je dis cela à titre personnel.

Et ceci doit nous servir pour nous rendre compte et prendre au sérieux et demander à nos administrations de continuer la relation avec l'ACIG et pouvoir compter avec le travail de secrétariat.

Je regrette votre départ Tracey, bien que je comprenne vos raisons. Merci.

THOMAS SCHNEIDER: Merci. Les Îles Cook au micro maintenant.

ÎLES COOK: Merci monsieur le Président. Tracey vous me manquez déjà. Je répète les commentaires de [Rema]. Vous-même Tom et Michelle ont été supers dans votre travail. J'ai été vraiment privilégié d'avoir reçu votre soutien.

Monsieur le Président, dans la séance de diffusion externe d'Asie Pacifique d'hier soit, on a su que le secrétariat a soutenu les membres de l'Asie Pacifique et tous les membres du GAC présents dans la séance. Alors je me demande si l'ICANN pourrait allouer des fonds au secrétariat. Merci.

THOMAS SCHNEIDER: Merci. C'est quelque chose que certains membres du GAC, de manière informelle, ont proposé comme idée. On a mené quelques débats, quelques discussions à cet égard.

Il faudrait approfondir un peu par rapport au budget et aux disponibilités et voir qui c'est qui valide cela. Mais il devrait y avoir un processus au niveau de la communauté pour aborder la question. Peut-être quelqu'un pourra nous orienter par rapport au budget de l'ICANN et tous les détails y afférents. C'est quelque chose que l'on veut prendre en compte, et si la possibilité d'avoir du financement existe effectivement à partir du budget.

La Norvège.

NORVEGE: Merci Monsieur le Président.

Je veux dire que c'est très clair et cohérent avec les commentaires que le secrétariat indépendant d'ACIG a joué un rôle critique au sein du GAC notamment pour ce qui est des processus de responsabilité de l'ICANN et de transition des supervisions de l'IANA, ainsi que dans notre processus de l'ICANN. C'est clair que l'ACIG a beaucoup aidé à la tâche et au processus du GAC pour qu'il soit vraiment professionnel.

Je crois que cela a aidé tous les membres du GAC et des pays développés et des pays en développement à travailler, et de faire face à l'énorme charge de travail de chaque réunion. Des documents qu'il faut lire en permanence.

Je souhaite aussi remercier l'équipe d'ACIG de leur soutien professionnel, ainsi que Tracey d'avoir participé. Tom et Michelle aussi bien qu'ils ne soient pas là. Merci beaucoup.

Je souhaite aussi souligner que la Norvège s'engage à participer d'une prochaine source de financement pour le secrétariat indépendant. Mais à un niveau bien plus bas que les 200 000 euros par an que nous attribuons en ce moment. Nous analysons des sources alternatives de financement pour continuer avec notre engagement de contribuer au secrétariat, mais le montant, il va falloir le définir encore au niveau interne. En décembre, je crois que nous pourrons avoir un chiffre défini.

Nous voulons aussi encourager d'autres pays à s'engager au financement de ce secrétariat indépendant du GAC. Merci.

THOMAS SCHNEIDER: Merci. Comme je l'ai mentionné, c'est plus que compréhensible qu'il n'est pas possible de soutenir le niveau de soutien économique que vous avez fourni gentiment pendant les 5 dernières années, ainsi que les autres pays qui ont contribué.

Nous prenons note que vous voulez continuer à participer de l'équipe de donateurs qui donnent du soutien financier avec une distribution un peu plus équitable pour ainsi dire pour ce qui est des fonds à apporter. Mais nous prenons note que vous voulez continuer.

L'Argentine.

ARGENTINE: Merci Monsieur le Président ; je tiens à remercier l'équipe d'ACIG et tout particulièrement Tracey. Non seulement parce qu'elle est très professionnelle, mais parce qu'elle a un sens de l'humour génial, elle répond à toutes les questions, elle est toujours contente. Tracey, vous allez me manquer, vous avez été fondamentale pour le travail du président et des vice-présidents. Notre délégation, et je crois que les collègues de l'Amérique Latine et le reste des délégations seront d'accords.

Je veux souligner que le GAC doit décider s'il décide de participer comme organisation constitutive du groupe qui sera formé pour voir la destination des fonds provenant des enchères.

Nous avons parlé informellement avec notre président sur la question à Helsinki. Il y a des fonds provenant des enchères des nouveaux gTLD et il y aura un groupe qui décidera quels seront

les mécanismes à ces fins. J'ai intégré l'équipe qui a rédigé la charte de ce groupe de travail et ce serait bien d'analyser la possibilité de la participation du GAC dans ce groupe. Et une partie de ces fonds pourraient peut-être être destinée au financement du secrétariat. Merci.

THOMAS SCHNEIDER: Merci de votre idée qui est très bonne. Et peut-être on pourra la prendre en compte.

Il y a deux enjeux. L'un à moyen et long terme est lié à la durabilité de tout cela. Et l'autre à court terme, à savoir trouver des financements pour l'année prochaine.

Les fonds provenant des enchères, et bien ils ne seront pas disponibles tout de suite et définir leur utilisation. On a des obligations à court terme et il faut profiter de toute opportunité que l'on aura à long terme. Mais la situation est la suivante, on a besoin d'engagements pour la fin de l'année, l'engagement de pays garantissant les fonds du financement de l'ACIG. Sinon, on n'a pas de fonds pour le financement de l'année prochaine ; et voilà ce que l'on a essayé d'exprimer dans la lettre. La situation est sérieuse. Peu importe le montant. Les montants confirmés vont de 1000 dollars par an à 50 000.

Il y a peut-être des montants un peu supérieurs aux 50 000 dollars, et ils n'ont pas encore été confirmés, mais le montant à apporter peu importe, parce que tout contribue. Nous avons besoin d'engagements fermes, des engagements par écrit du plus grand nombre de membres possible.

Je veux être très clair par rapport à cette situation. Puis on sera flexible, l'ACIG sera flexible, mais on a besoin de ces engagements par écrit et savoir quels seront les pays qui seront des donneurs.

L'Iran et la Jamaïque ont demandé la parole.

IRAN: Merci Thomas. En premier lieu je suis désolé de la décision de Tracey. Comme vous l'avez dit, c'est une décision que nous respectons.

Mais je crois qu'il ne faut pas voir si elle veut ou ne veut pas continuer à travailler, mais dans cette réunion, le GAC, ou tout au moins depuis cette réunion et les prochains mois, le GAC devra travailler avec nos collègues.

En premier lieu, on a parlé de la question du secrétariat indépendant, on a commencé il y a quelque temps et on a fini dans la réunion de l'ICANN à Beijing. On a dit qu'il est très important d'avoir un secrétariat indépendant. On ne voulait pas

travailler avec le secrétariat de l'ICANN, on voulait un secrétariat indépendant pour traiter des questions indépendantes. Alors il est très important de continuer dans ce sens. Il faut trouver une solution.

Pour ce qui est des enchères que Olga nous a mentionnées, et bien un des membres du conseil d'administration responsable de la question a parlé de la charte du groupe entre autres questions. Et tout cela prend du temps. Et c'est la communauté qui va décider. Et Asha nous a demandé de participer au groupe de travail, de présenter nos contributions. Et cela dans le contexte des pays, des régions faiblement desservies comme l'Amérique Latine et l'Asie, etc. C'est une question à long terme qui peut prendre un ou deux ans jusqu'à ce que la communauté présente ses recommandations finales.

Il faut donc voir à court et à moyen terme. Et n'oublions pas qu'il est important d'avoir un secrétariat indépendant au GAC.

Il y a eu une réunion, et ce n'est que Tom qui y a ^participé. Il a été obligé de présenter les intérêts du GAC parce qu'il n'y avait plus personne. Il a été dans la réunion du groupe de nouveaux gTLD et sa présence a été très bien venue. Il a fait le suivi de ce groupe de travail et nous en sommes très reconnaissants.

THOMAS SCHNEIDER: La Jamaïque.

JAMAÏQUE: Bonjour, c'est la première fois que je prends la parole.

Monsieur le Président, je prends note de vos commentaires sur l'engagement des pays pour faire des contributions et je prends note aussi de votre demande en indiquant que les pays peuvent contribuer dans la mesure du possible. Avec ces engagements et les engagements supplémentaires, comment savoir quel est le montant en dollars engagé pour que le reste des pays puisse voir leurs possibilités. Ce n'est pas clair pour moi et je crois que ce serait vraiment utile de le savoir.

THOMAS SCHNEIDER: Merci la Jamaïque. On a les chiffres disponibles. Surtout le montant des trois pays qui contribuent maintenant et la gestion de la Suisse. Et bien on a créé une association pour gérer justement ces fonds destinés au secrétariat. Ces fonds sont donnés à l'ICANN qui, à son tour, les donne à l'ACIG.

On a établi tout cela par écrit et le budget annuel est d'environ 500 000 euros. Voilà donc le montant qui a été apporté par les trois pays qui ont contribué jusqu'à présent.

En fait, ils ont donné 600 000 euros et nous avons pu utiliser l'excédent pendant une période supplémentaire d'un an.

Au début, il y avait une autre société qui était en charge de ces services, mais il y a un niveau de dépenses de 500 000 euros environ. Jorge de la Suisse pourra peut-être m'aider et nous donner le chiffre exact.

Toutefois, pour pouvoir respecter le contrat jusqu'au mois de juillet, on a besoin d'environ 100 000 euros. Et pour pouvoir respecter le contrat jusqu'à la fin de l'année, alors on verra quel sera le niveau de service d'après les fonds disponibles. Peut-être pourrait-on les réduire ou même les élargir. Cela dépend des montants, mais il nous faudrait 200 ou 300 000.

Les pays qui contribuent n'ont pas établi un chiffre exact pour leur contribution, mais ils feront partie de cet effort pour arriver aux 200 000 ou 300 000 euros dont nous avons besoin pour l'année prochaine.

Mais ce n'est pas eux seulement qui doivent prendre en charge cela. Alors on a un chiffre de 6 chiffres. Et il faut avoir ce montant disponible avant la fin de l'année.

Jorge et moi, c'est-à-dire si vous le souhaitez, on va partager ces chiffres. On a vraiment besoin de cette somme.

Olof Nordling ?

OLOF NORDLING: Merci monsieur le Président. La réponse à la question du processus budgétaire, et bien à l'ICANN le budget est fait par an, une fois par an. On a un budget annuel pour l'exercice fiscal qui démarre en juillet et qui prend fin en juin de l'année suivante.

Ce budget est préparé en plusieurs étapes qui commenceront très brièvement sur la base du plan stratégique et opérationnel, et finissent dans la proposition d'un budget qui est par la suite publié pour consultations publiques et qui est analysé conjointement avec la communauté pour son approbation finale à la fin de cet exercice fiscal dénommé exercice fiscal 2017, qui prend fin en juin, lorsque l'on mettra en place le budget pour l'exercice fiscal 2018. Et avec cette communauté habilitée, et bien c'est une des décisions qui devront être révisées par la communauté.

Ceci dit, pour ce qui est du budget, je voudrais ajouter, non seulement à titre personnel mais aussi au nom du personnel de soutien au GAC de l'ICANN, je voudrais manifester nos remerciements aux collègues d'ACIG. On a des relations de coopération vraiment excellentes.

Tracey, vous allez nous manquer comme professionnelle et à titre personnel également. On est triste de vous voir partir et nous vous souhaitons le mieux pour l'avenir.

Merci.

THOMAS SCHNEIDER: Le Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI: Merci monsieur le Président. Je veux réitérer tous les commentaires sur l'excellent soutien du secrétariat d'ACIG au GAC, avec les documents qu'ils nous préparent parmi de nombreuses tâches. Ils nous ont donné un service excellent qui nous a permis de travailler de manière plus efficace, étant donné les caractéristiques de ce comité. Tracey, vous allez nous manquer. Votre expérience, votre sens de l'humour, votre empathie qui nous a beaucoup aidés tout au long de ce processus et nous espérons vous rencontrer à l'avenir.

Le Royaume-Uni a conclu ses délibérations au niveau interne. Nous avons analysé tous les aspects budgétaires. Il n'y a qu'une seule chose qui reste, mais on a les fonds disponibles pour le secrétariat indépendant financés par des contribuables gouvernementaux. Nous travaillons sur ce modèle et nous espérons que ce modèle continuera.

J'espère que ces commentaires seront utiles et inspirent d'autres membres de ce comité à évaluer la possibilité de

donner des fonds supplémentaires pour avoir les fonds nécessaires pendant l'année prochaine.

THOMAS SCHNEIDER: Merci le Royaume-Uni, merci d'avoir annoncé que vous êtes proche d'arriver à une solution positive. Dès que cela sera confirmé, je vous demande de nous le dire afin que nous sachions effectivement quelle est notre situation.

Il va falloir conclure cette séance parce qu'on n'a presque plus de temps. Il faut bien savoir quelle est la situation. Il faut être conscient de l'importance de maintenir ces services. Mais s'il n'y a pas d'autres pays comme le Royaume-Uni et les pays qui font tout le possible pour pouvoir financer ces services, et bien il faudra mettre en œuvre une stratégie de conclusion de ces services et alors là, on n'aura plus les documents d'informations préparés par Tom Dal et les documents préparés par Michelle sur les élections, etc. On n'aura plus les courriers électroniques de Tracey. Voilà la situation.

C'est une situation grave. Cela ne suffit pas d'exprimer nos remerciements et notre engagement. Il faut voir que cet engagement soit traduit en chiffres.

Je m'excuse parce que l'on a que 10 minutes disponibles, mais cette question est vraiment fondamentale et je m'excuse Henri

d'avoir utilisé un certain temps de votre séance. Cette séance était destinée aux principes opérationnels. Et comme on a besoin de temps pour préparer la réunion du conseil d'administration, je vais passer la parole maintenant à Henri pour qu'il nous raconte quelles sont les démarches.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]